

# STAND MOBILE MARCHÉ DE BLANQUEFORT

## Compte-rendu des échanges

*29 mars 2025*

Dans le cadre de la concertation préalable autour du projet EMME, plusieurs stands mobiles, en présence de l'équipe projet EMME et des garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sont organisés sur le territoire d'implantation du projet.

Les objectifs de ces rencontres sont de :

- Aller à la rencontre des habitants du territoire,
- Informer et échanger avec la population locale à propos du projet et ses évolutions,
- Informer le public sur la concertation en cours et les différentes modalités de participation à leur disposition,
- Recueillir les contributions et les questions du public.

Sur chaque stand, de la documentation est mise à disposition du public :

- Le dossier de concertation,
- La plaquette synthétique de présentation du projet,
- Le flyer avec des dates de la concertation,
- Le registre de contributions,
- Les kakémonos de présentation du projet, de son opportunité, du site d'implantation, de ses impacts et du dispositif de concertation.

Le présent compte rendu retrace les échanges réalisés lors du premier stand de la concertation préalable :



Samedi 29 mars  
2025



Marché de  
Blanquefort



De 10h à 12h



112 personnes  
rencontrées



Une cinquantaine de  
documents distribuées



Le stand EMME a été installé à côté de la médiathèque, sur le marché de Blanquefort. Proche de la halle et de deux entrées du marché, le stand était idéalement situé pour capter de nombreuses personnes. Des opposants au projet ont également tenu un stand à proximité engendrant ainsi une confusion chez les participants. Toutefois, les échanges entre l'équipe projet et le public ont été cordiales, et ont permis de creuser les sujets liés au projet en profondeur. La présence d'opposants à proximité incitait le public à aller voir l'équipe projet pour connaître les différents points de vue.

Nous avons pu entendre des voix différentes de celles qui s'expriment lors des ateliers ou des réunions publiques. Ce type d'échanges est très apprécié par EMME et se termine fréquemment par "un merci d'être venu", "merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions en détail".

## **Le projet EMME**

Le stand a permis de rencontrer de nombreuses personnes qui n'avaient pas ou peu connaissance du projet EMME.

### **SUR LA NATURE DU PROJET ET LE PORTEUR DE PROJET :**

#### ***Qui sont les porteurs de projet ? A quel groupe appartient EMME ?***

EMME est une PME française enregistrée et domiciliée à Bordeaux. Son président fondateur est Monsieur Antonin Beurrier. EMME a vocation à devenir une Entreprise de Taille Intermédiaire à sa maturité en 2030 de plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. Vous trouverez plus d'informations sur la société EMME à la **partie 1 du dossier de concertation**.

#### ***Qu'est-ce que l'usine produira ?***

L'usine convertira des MHP (« Mixed Hydroxyde Precipitate ») en sulfate de Nickel et de Cobalt destiné à la production de batteries pour les véhicules électriques. Vous trouverez plus d'informations à cette question aux **pages 19 et 20 du dossier de concertation**.

#### ***Quel est le calendrier de réalisation de l'usine ?***

Le projet est toujours en cours de développement. Le dépôt du Dossier de la Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) est prévu pour l'été 2025. La société EMME projette ensuite le calendrier le démarrage du chantier de construction au premier semestre 2026 (2 ans de travaux) et un démarrage de l'exploitation au premier semestre 2028. Vous pouvez retrouver le calendrier détaillé à la **page 51 du dossier de concertation**.

### **SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'USINE :**

#### ***D'où proviendront les produits utilisés dans le procédé ?***



Une diversité d'approvisionnement est souhaitée pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement de l'unité. Des achats directs sont ciblés avec des industriels au Brésil, en Indonésie, en Nouvelle Calédonie et en Scandinavie. De plus, un partenariat de recherche et de production est engagé depuis 2024 avec la société française Génomines. Enfin, le procédé hydrométallurgique unique à EMME permettra de traiter une proportion croissante de concentrés métalliques issus du recyclage et d'en extraire le Nickel et Cobalt sous forme de sulfates. Vous trouverez plus d'informations à la **page 24 du dossier de concertation.**

***Quel est le processus industriel utilisé ?***

Les produits métallurgiques entrants sélectionnés sont soumis à un ensemble de procédés physico-chimiques : lixiviation, précipitations, puis extraction par solvants, et enfin cristallisation pour produire au final les sulfates de Nickel et de Cobalt. Vous trouverez plus d'informations à la **page 20 du dossier de concertation.**

***Quelle sera la logistique de l'usine avec la gestion des entrants et sortants ?***

La logistique maritime est la plus sûre et la moins polluante des solutions de transports. Ainsi, la société EMME privilégie une logistique maritime et fluviale. La présence du quai a motivé la décision sur le choix du site. Vous trouverez plus d'informations aux **pages 25 et 26 du dossier de concertation.**

***Existe-il des usines similaires en France et dans le monde ?***

Des unités de conversion de nickel et de cobalt existe déjà en Europe et dans le monde (notamment en Asie). En France, l'ensemble de la chaîne de production des batteries électriques se développe. Vous trouverez plus d'informations aux **pages 29 et 30 du dossier de concertation.**

***Quels sont les besoins en eau de l'unité ?***

L'une des innovations fortes de l'usine est son caractère économe en eau. Le site fonctionne avec de nombreux circuits fermés, et des systèmes de récupération de l'eau. Vous trouverez plus d'informations aux **pages 21 et 22 du dossier de concertation.**

**SUR LE CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION :**

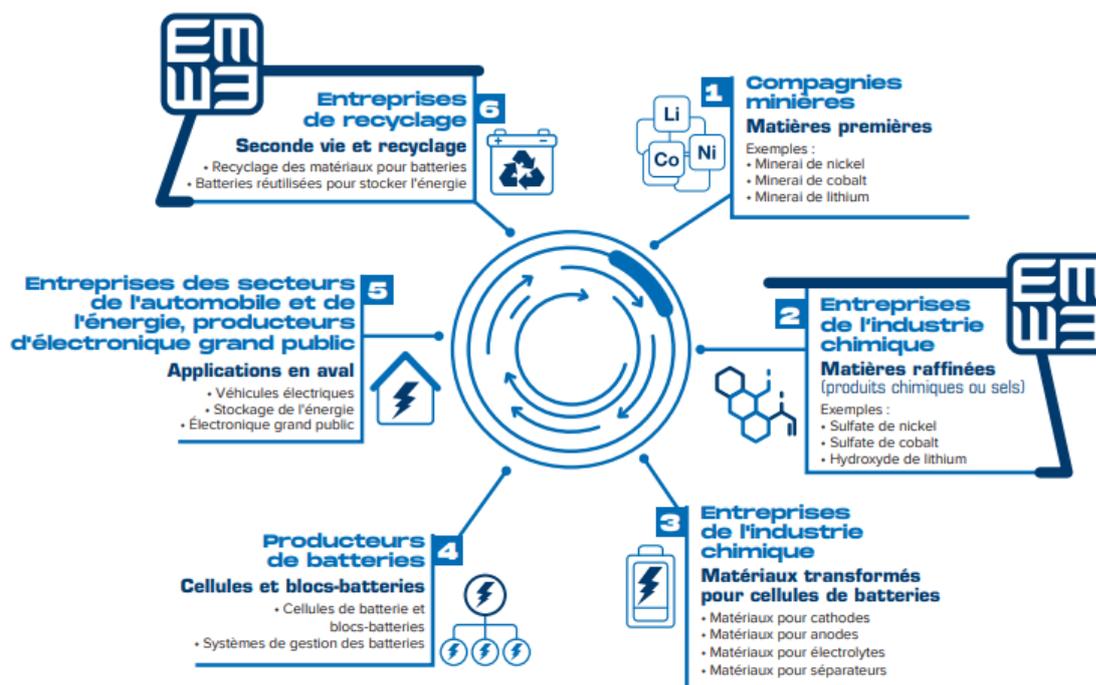
***Pourquoi choisir ce site situé proche de la Garonne et d'une zone classée Natura 2000 ? Pourquoi ne pas implanter l'usine sur le foncier de l'ancienne usine Ford ?*** Plusieurs sites ont été étudiés en France pour l'implantation du projet. Celui situé sur la zone industrialo-portuaire de Parempuyre et de Blanquefort a été choisi en raison du foncier disponible, de la logistique maritime et multimodale, de l'accès à l'eau et à l'électricité facilitée mais aussi du bassin d'emplois et industriels

existants sur le territoire. Ces éléments sont précisés aux **pages 53, 54 et 55 du dossier de concertation.**

## Sur les enjeux du projet

### LA FILIERE DES BATTERIES ELECTRIQUES :

***Est-ce que le projet produit des batteries électriques ?*** L'équipe projet a ainsi expliqué la place du processus de conversion de nickel et de cobalt dans la chaîne de valeur de production d'une batterie électrique. Après ces explications, plusieurs personnes ont reconnu l'importance de ces matériaux dans la décarbonation des mobilités. D'autres personnes ont mis en avant les problématiques liées à la filière et notamment le recyclage.



CYCLE DE VIE SIMPLIFIÉ DE LA PRODUCTION D'UNE BATTERIE

***Le processus et les conditions d'extraction et de travail des mines de minerais ont été questionnés.*** EMME a précisé que les matériaux seront audités et certifiés par un organisme indépendant pour assurer la conformité aux normes ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) de référentiels internationaux comme IRMA (Initiative for Responsible Mining Assurance). Vous trouverez plus d'informations à la **page 24 du dossier de concertation.**

***Le coût actuel des véhicules électriques a aussi été critiqué,*** provoquant des inégalités d'accès à ces véhicules en fonction du revenu. La question du recyclage des



batteries est revenue plusieurs fois. La perspective d'une ligne de recyclage au sein de l'usine EMME a ainsi été apprécié.

## **SUR LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE :**

Plusieurs personnes se sont exprimées favorablement sur le projet, en trouvant notamment très intéressant les perspectives de ***créations d'emplois sur le territoire***. Certains ont douté que ces emplois soient véritablement locaux. Vous trouverez plus d'informations à la **page 32 du dossier de concertation**. Plusieurs personnes ont salué la participation d'un projet tel que EMME à la réindustrialisation du pays et la décarbonation de l'économie. D'autres personnes étaient favorables sur le principe mais ont exprimé leurs réserves sur les mesures de sécurité de ce genre d'installation.

## **La gestion des risques**

***La classification SEVESO seuil haut*** de l'usine EMME a été une source de questionnement parmi les personnes rencontrées. Beaucoup se sont interrogés sur les risques industriels que pouvaient représenter une installation de ce type. Les effets cumulés avec d'autres usines de la zone ont aussi été questionnés. Certaines personnes se sont interrogées sur les contrôles qu'exerceront les services de l'Etat. Vous trouverez plus d'informations aux **pages 36 et 37 du dossier de concertation**.

***Le risque inondation*** est également une source de questionnements et d'inquiétudes de la part du territoire. **Les pages 38, 39 et 40** apportent des précisions quant à la prise en compte du risque inondation dans l'élaboration du projet.

## **Les impacts sur le territoire**

Les personnes rencontrées ont exprimé des interrogations sur les possibles impacts de ***l'usine sur la qualité de l'air, sur les nuisances sonores et olfactives***. Ces éléments sont traités dans les **pages 42 à 48 du dossier de concertation**.

Enfin, certaines personnes se sont interrogées sur la ***difficulté d'implanter des zones de compensations***. D'autres ont demandé que des ***mesures d'accompagnement*** soient mise en place : la création de pistes cyclables rejoignant l'usine au centre-ville, la végétalisation des berges et l'installation de la fibre sur le territoire.